

PAUL BERT NE SE LAISSE PAS FAIRE !



De mauvaises conditions de travail ? Des problèmes avec la hiérarchie ?

Des soucis administratifs ? Des questions sur vos contrats ?

NE RESTEZ PAS SEUL-E !

Des syndicalistes sont là pour vous écouter et pour vous aider :

Lucie Barrat (SNES) - Énora Chapon-Artaz (FO)

Cécile Robelin (SNES) - Gauthier Tolini (CNT)



Fonctionnement de l'Heure d'Information Syndicale (HIS)

Une fois par mois, les organisations syndicales du collège Paul Bert déposent une heure d'information syndicale (HIS). Chacun des membres du personnel de l'établissement a le droit d'y participer qu'il soit titulaire ou non, syndiqué-e-s ou non (Décret Fonction Publique n° 82-447 du 28 mai 1982). En effet, l'HIS appartient à tout le personnel et son fonctionnement a été rendu le plus démocratique possible afin de faire des réunions agréables et efficaces, de permettre à tout le monde de participer activement et d'éviter la prise de pouvoir par les "grandes gueules" :

- **L'ordre du jour** est discuté au moins une semaine avant l'HIS sur la liste mail cpbd93.profs@listes.ac-creteil.fr.

- **Un-e président-e de séance** (tiré-e au sort parmi les participant-e-s) est chargé-e de faire respecter l'ordre du jour et de répartir le temps équitablement entre les différents points à discuter.

- **Un-e distribu-teur/trice de parole** (tiré-e au sort) scrute la salle en permanence et note les demandes de prises de parole. La parole est donnée en priorité aux personnes qui n'ont pas encore parlé.

- **Un-e secrétaire de séance** (tiré-e au sort) rédige un compte-rendu très succinct des différentes interventions. Le compte-rendu est ensuite envoyé sur la liste mail de l'HIS.

- **Les groupes de travail** : si un sujet n'a pas été traité pendant l'HIS ou que ce sujet mérite d'être approfondi, des volontaires mandatés par les participants de l'HIS peuvent créer un groupe de travail qui livrera le résultat de ses réflexions lors de la prochaine HIS.



Mains levées agitées en marionnette : je suis d'accord avec ce qui est en train d'être dit.



Moulinet avec les mains : Ce qui est en train d'être dit est hors sujet, trop long ou déjà dit



Doigt levé discrètement : je demande la parole auprès du/de la distribu-teur/trice de parole qui d'un petit signe m'informe que ma demande est prise en compte.



Deux index levés : je veux répondre à ce qui est dit ou apporter un élément de précision et je promet d'être très bref/brève. C'est le/la distribu-teur/trice de parole qui donne alors la parole.